



## Lalo Schifrin fait swinguer l'OSR

**GENÈVE** • *Le mythique compositeur de «Mission: impossible» dirigera ses propres œuvres mercredi soir au Victoria Hall.*

**Chef d'orchestre, jazzman,** compositeur ou encore pianiste, peu importent les étiquettes, Lalo Schifrin est avant tout un musicien. Un grand. Du be-bop au classique en passant par la musique de film (notamment *Bullitt* ou *L'Inspecteur Harry*), son parcours a su allier éclectisme et qualité. Disciple puis arrangeur de Dizzie Gillespie, qui lui ouvre les portes des Etats-Unis à la fin des années cinquante, Schifrin (né en 1932 à Buenos Aires) collabore ensuite avec Count Basie, Ella Fitzgerald ou Stan Getz. Mais ses influences sont également classiques. D'un père violon solo à l'orchestre Colón de la capitale argentine (que dirigeait parfois Ernest Ansermet!), il étudie à Paris dès 1950 auprès de Messiaen.

La venue de Lalo Schifrin à Genève, trois ans après un premier concert avec l'OSR, est d'autant plus exceptionnelle qu'il s'agit d'un concert unique en Europe. Au programme: «Jazz meets the Symphony», un répertoire initié en 1992 dans lequel se synthétisent la plupart des influences du compositeur. Sur scène, l'orchestre converse avec un trio jazz – Schifrin au piano, Pierre Boussaguet, contrebasse, Gordon Ryrmeister, batterie – et un soliste, l'excellent James Morrison, aussi à l'aise à la trompette qu'à la trombone. Un événement à ne pas manquer.

JONAS PULVER

Mercredi 4 avril à 20h au Victoria Hall, Genève. Réservation: ☎ 022 807 00 00 et www.osr.ch

### EN BREF

#### SQUAT GENEVOIS

### Rhino perd une nouvelle manche

L'initiative de la coopérative Rhino a fait long feu. Le Tribunal fédéral (TF) confirme la décision du Grand Conseil genevois d'invalider ce texte. Intitulée «Pour la réalisation du projet Rhino en Ville de Genève», l'initiative tendait à l'adoption d'un projet de loi par le Grand Conseil. Ce dernier était invité à déclarer d'utilité publique l'octroi par la ville de Genève d'un droit de superficie en faveur de la coopérative Rhino. Pour le TF, une telle initiative sort du domaine de compétence du Grand Conseil. Elle porte atteinte à la séparation des pouvoirs et viole la Constitution cantonale. Le parlement cantonal n'est pas compétent pour prononcer une expropriation, relève Mon Repos. L'exercice du droit d'expropriation appartient, selon la loi genevoise, à l'Etat ou à la commune intéressée. Le TF juge également contraire à la Constitution le transfert de propriété imposé au Conseil d'Etat. Déboutés, les habitants du squat Rhino attendent une ultime décision du TF. Ils avaient recouru, en janvier dernier, contre une décision de la Cour de Justice confirmant la dissolution de leur association et la saisie du fonds, d'environ 300 000 francs. ATS

#### COMPTES 2006

### Le Valais éponge sa dette

L'endettement net du canton du Valais se monte à 632 000 francs, soit l'équivalent de 2 francs par habitant. Les résultats de l'exercice 2006 ont permis d'éponger une dette de 155,5 millions de francs. L'exercice 2006 a clôturé sur une marge d'autofinancement de 277,8 millions de francs pour des investissements de 123 millions de francs, a déclaré hier le chef des finances cantonales Jean-René Fournier. L'excédent de financement de 154,8 millions de francs a permis de rembourser la dette. Le canton a encaissé 2,26 milliards de francs de recettes, 4,8% de plus que prévu au budget. Les dépenses ont été inférieures de 0,4% au montant budgétisé et ont totalisé 1,98 milliard de francs. Qualifiés de «très bons» par le patron des finances, ces résultats sont la conséquence d'une maîtrise rigoureuse des charges. Plus favorable que prévu, la conjoncture y a aussi contribué. L'augmentation des recettes revient surtout à la hausse des rentrées fiscales, signe d'une amélioration conjoncturelle. Avec un compte de fonctionnement et un compte d'investissements bénéficiaires, le canton peut envisager une réduction d'impôts. Avant de franchir ce pas il faudra d'abord savoir ce que réservera la nouvelle pérennité financière fédérale, a dit M. Fournier. ATS

PUBLICITÉ

Avocat-conseil rédige vos  
**recours juridiques**  
Succès, économie, discrétion  
Tél: 022 300 03 32 Fax: ...55

# L'Observatoire de l'asile publie ses premiers constats

**GENÈVE** • *Créé pour surveiller l'application du droit des migrants, l'Observatoire genevois épingle déjà quelques pratiques de la Confédération.*

MICHEL SCHWERI

Ce sont toujours les sept premiers pas qui coûtent. Depuis mi-janvier qu'il est opérationnel, l'Observatoire genevois de l'application du droit d'asile et des étrangers a désormais trouvé sa méthode de travail. Il a même publié hier ses sept premières fiches concernant autant de cas d'application discutables des nouvelles législations votées par le peuple le 24 septembre 2006. A la suite de ce scrutin, les milieux de défense des requérants d'asile et des migrants avaient voulu continuer le combat en documentant solidement leurs critiques aux deux lois et surtout à leur mise en œuvre par les autorités fédérales.

D'où l'idée d'observer la réalité dans ces domaines et de la décrire sous une forme synthétique pour mesurer les écarts avec le texte des lois et les promesses d'application «douces» faites durant la campagne de vote. Les cas

précis de dérapages seraient ainsi clairement identifiés et dénoncés. La situation associative genevoise étant propice à une telle expérimentation, le Centre social protestant a mis un stagiaire à disposition de l'Observatoire durant un an, ont expliqué hier les responsables de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, et le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs lui a fourni bureau, téléphone et ordinateur. Un groupe de pilotage épaulé le permanent de cette nouvelle structure et a notamment mis en place un protocole rigoureux pour la collecte des informations auprès des associations des migrants, leur traitement et leur vérification.

#### Décisions bâclées

«L'Observatoire n'est pas un nouvel instrument de défense individuel», explique Yves Brutsch, co-président de la Coordination

contre l'exclusion et la xénophobie. «Notre méthode se veut rigoureusement factuelle, crédible et inattaquable pour documenter les cas.» Les dossiers individuels transmis par les associations du réseau sont ainsi expertisés par Aldo Brina, permanent de l'Observatoire genevois. Il vérifie de façon indépendante les pièces, rédige une fiche standardisée pour chaque cas et met en exergue les problèmes soulevés. Il fait ensuite vérifier son propre travail pour en éliminer les défauts et sa propre subjectivité.

Après seulement deux mois et demi d'existence, ce «monitoring» des pratiques officielles en matière d'asile et de droit des étrangers révèle déjà des surprises, assure Yves Brutsch. Dans une demande d'asile citée en exemple, l'Office des migrations écarte des témoignages de personnes proches au motif qu'elles connaissent la famille du requé-

rant. «Pour Berne, seuls les témoins ne connaissant rien à une affaire sont dignes de foi», ironise M. Brutsch. Une autre fiche démontre que les autorités fédérales n'ont pas vérifié sur place les allégations d'une femme quant à l'impossibilité de subir une opération chirurgicale en Russie avant de décider son renvoi. Contacté par les soutiens genevois de la requérante, le chef de clinique de Saint-Petersbourg a toutefois certifié ne pas être capable de pratiquer une telle intervention... Dans le troisième exemple cité, l'Office des migrations justifie le renvoi d'un requérant au motif qu'il n'aurait pas fourni de réponses à des questions précises. Quand bien même ses mandataires les ont, eux, trouvés à deux reprises dans les procès-verbaux d'audition. «Le fonctionnaire de l'office n'a même pas lu tout le dossier», en conclut M. Brutsch. I



Aldo Brina, permanent de l'Observatoire genevois de l'application du droit d'asile et des étrangers, fait vérifier ses propres recherches pour en éliminer les défauts et sa propre subjectivité. Un travail minutieux et complexe. J.-P. DI SILVESTRO

### EN ROUTE POUR LA SUISSE

Le prototype genevois d'Observatoire de l'application du droit d'asile et des étrangers prépare le terrain à l'installation de son grand frère, un même organisme couvrant tout le territoire du pays. Votées le 24 septembre 2006, les deux lois sur l'asile et sur les étrangers seront pleinement en vigueur dès janvier 2008. A cette date, l'Observatoire national devrait être prêt à en contrôler l'application. Mais la concrétisation d'un projet de cette ampleur n'est pas simple, a constaté la Coordination genevoise contre l'exclusion et la xénophobie. Pour l'heure, une association nationale a été créée afin d'organiser ce nouvel instrument. Dans l'intervalle, le projet-pilote genevois (lire ci-dessus) vise à accumuler des expériences et à roder les protocoles de traitement des informations en vue d'une extension nationale. Son prochain pas, attendu pour juin, sera de publier le fruit de ses recherches sur Internet. MSI

# Exécutif de la Ville: l'UDC en retrait?

**GENÈVE** • *Les partis de l'Entente et la formation blochérienne explorent aujourd'hui une stratégie commune. Le candidat UDC pourrait se désister.*

FABIO LO VERSO

C'est un paradoxe de la campagne pour l'exécutif de la Ville de Genève. L'Union démocratique du centre (UDC) lance à la fois un candidat et se dit prête à se retirer de la course. Le parti blochérien a confirmé hier le député Yves Nidegger, à l'heure du dépôt des listes. Et il propose du même coup aux partis de l'Entente de biffer cette candidature, si ceux-ci tombent d'accord sur un «programme de législature commun». Rien de moins. Une rencontre est prévue aujourd'hui. Le temps presse, le délai de retrait des candidatures s'achève demain à midi.

L'objectif ne semble pas à première vue très ardu: le Parti radical le résume en une formule: «identifier les points de convergence existants», analyse son secrétaire général Bernard Favre. Les élus de l'Entente (démocrates-chrétiens, radicaux et libéraux) et ceux de l'UDC votent très souvent d'une seule voix sur de nombreux dos-

siers. «Une plate-forme existe déjà», rappelle Eric Bertinat, secrétaire général de l'UDC. Les vues convergent parfaitement sur les finances, l'aménagement du territoire et le logement.

Mais l'UDC chercherait du coup à créer de «nouveaux» points de convergence. Et la sécurité est devenue pour eux un «dossier obligé», contraignant l'Entente à se positionner. Et c'est ici que le bât blesse. «Nous n'avons pas une attitude commune sur ce thème», prévient Philippe Glatz, président

du Parti démocrate-chrétien. «Et on ne trouve pas un accord sur un dossier si délicat en quelques heures.» La porte est fermée côté PDC, mais elle serait plutôt ouverte chez les libéraux, tentés par une alliance avec l'UDC (lire notre édition du 31 mars).

Quant aux radicaux, ils attendent les propositions de l'UDC pour juger sur pièces. Les partis de la droite genevoise ont revu leur copie sécuritaire après la percée de la formation populiste. Et ils ont parfois donné l'impression de faire du suivisme. Résul-

tat, leurs ténors ont perdu des plumes. La prudence reste donc de mise.

Chacun reconnaît à droite qu'il n'a de toute façon que peu d'espace pour imposer ses conditions à l'UDC sur la sécurité. On préfère ne pas entrer en matière. Le parti populiste se contenterait-il de conclure un accord sur des thèmes qui font l'unanimité? «Tous ont promis davantage de sécurité au cours de la campagne. Il ne faudrait pas que durant les quatre ans de la prochaine législature, on évite soigneusement d'en parler», assène Eric Bertinat. A bon entendeur. Qui fera dès lors des concessions? Pour leur part, l'Entente ne songe pas à reculer. Et l'UDC genevoise ne se ferait pas pardonner par le parti suisse d'avoir permis à la gauche de renouveler sa majorité à l'exécutif. L'impatience est totale. Une seule chose est sûre: si Yves Nidegger reste en lice, les quatre candidats de la gauche sont pratiquement assurés de passer la rampe. I

### DIX CANDIDATS EN LICE

Comme prévu, l'Entente bourgeoise aligne le radical Pierre Maudet, la démocrate-chrétienne Anne-Marie von Arx-Vernon et la libérale Nathalie Fontanet. La gauche part unie autour des socialistes Manuel Tornare et Sandrine Salerno, du Vert Patrice Mugny et du candidat d'«A gauche toute» Rémy Pagani. Deux candidatures moins sérieuses complètent le tableau: celle de Jean Zahno, qui a été membre de plusieurs partis de droite avant de créer son propre mouvement, dénommé GE+, et celle d'Olivier Brawand, qui se surnomme lui-même «le bouffon» de la République. ATS